Renseignements généraux

Vous avez envie d'action ? De travailler au sein d'une équipe dynamique ? De participer à l'amélioration de la qualité de vie des Québécoises et des Québécois ? Saisissez cette occasion de mettre de l'avant votre implication et votre créativité afin de faire concrètement la différence. Le Ministère vous offre notamment un milieu de vie qui privilégie de nouvelles pratiques de gestion audacieuses et mieux adaptées aux réalités de la nouvelle génération. Grâce à l'approche Entreprise en santé, le Ministère est soucieux de la qualité de vie au travail de son personnel et désire offrir un milieu collaboratif, mobilisateur et respectueux, qui favorise la santé et le mieux-être des personnes. Laissez-vous transporter vers de nouveaux défis et joignez-vous au ministère des Transports !

Vous êtes à la recherche d'un nouveau défi stimulant?
Vous souhaitez avoir des tâches variées?
Vous aimez travailler autant à l'extérieur que dans un bureau?
Nous avons l'emploi qu'il vous faut!

Une ou un biologiste

Direction : Direction générale territoriale des Laurentides-Lanaudière
Service : Direction de la coordination et des relations avec le milieu
Nombre d'emploi à pourvoir : 1
Statut de l'emploi : Occasionnel avec possibilité de renouvellement
Lieu de travail : 222, rue Saint-Georges, 2e étage, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4Z9 ou le 1501, route 117, Mont-Tremblant ou le 847, boul. A.-Paquette, Mont-Laurier
Télétravail : Oui (3 jours par semaine)
Horaire de travail : 35 heures par semaine
Date prévue d'entrée en fonction : juin 2023

Les défis que nous vous proposons

Sous l'autorité de la directrice de la coordination et des relations avec le milieu, la personne titulaire de l'emploi initie, oriente, coordonne ou réalise des études, analyses, inventaires, suivis et autres travaux nécessaires en environnement, afin de conformer à la législation environnementale des travaux de génie routier. Les principales tâches consistent notamment à :

- Déterminer l'assujettissement des projets routiers à la législation et à la réglementation environnementale, provinciale et fédérale;
- Réaliser ou coordonner des études environnementales nécessaires à l'obtention des autorisations pour la réalisation des projets;
- Recommander des mesures d'atténuation visant à minimiser les impacts environnementaux des projets;
- Effectuer des visites de terrain afin de déterminer la législation environnementale applicable et d'analyser les mesures d'atténuation pouvant être réalisées;
- Conseiller les professionnels, ingénieurs, gérants de projet, techniciens et directeurs sur la législation environnementale et les mesures d'atténuation applicables au moment de la conception et de la réalisation des projets;
- Représenter la Direction générale des Laurentides-Lanaudière (DGLL) au sein de comités ministériels ou interministériels dans le domaine de l'environnement;